



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 28 NOVEMBRE 2016 A 19H00
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

16-192

OBJET : Budget supplémentaire – Budget Principal 2016

Membres en exercice	90
Présents titulaires	77
Représentés	11
Absents	2

Votants	88
Abstention	1
Suffrages exprimés	87
Pour	87
Contre	0

Présents :

Dominique ADENOT, Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON-ZONON, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Philippe CIPRIANO, Nicolas CLODONG, François COCQ, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Isabelle DALLEAU, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoit GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Delphine HERBERT, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Pierre LEBEAU, Robin LOUVIGNÉ, Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Pascale MARTINEAU, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christel ROYER, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Patrick BEAUDOUIN représenté par Florence CROCHETON, Agnès CARPENTIER représentée par Nicole CERCLEY, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Gérard LAMBERT représenté par Christian FAUTRE, Charlotte LIBERT-ALBANEL représentée par Laurent LAFON, Henri PETTENI représenté par Philippe CIPRIANO, Régis PIO représenté par Sylvie CHARDIN, Catherine PRIMEVERT représentée par Thierry BARNOYER, Sylvie TRICOT-DEVERT représentée par Nassim LACHELACHE, Pascale TRIMBACH représentée par Marc MEDINA,

Absents :

Patrick LE GUILLOU, Virginie TOLLARD

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20161128-D16-192-DE
Date de télétransmission : 07/12/2016
Date de réception préfecture : 07/12/2016

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2016

OBJET : Budget supplémentaire – Budget Principal 2016

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5219-5,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Vu la délibération n° 16-64 du 3 mai 2016 par laquelle le conseil de territoire de l'EPT ParisEstMarne & Bois a adopté le budget primitif de l'exercice 2016,

VU la délibération n°16-98 du 6 juin 2016 approuvant le compte administratif 2015 de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne,

VU la délibération n°16-105 du 6 juin 2015 approuvant le compte administratif 2015 de la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice,

Vu la délibération n°16-103 portant affectation des résultats de l'exercice 2015 du budget principal de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne,

Vu la délibération n°16-106 portant affectation des résultats de l'exercice 2015 du budget principal de la Communauté de Communes de Charenton/Saint-Maurice,

VU l'avis favorable du bureau du 21 novembre 2016,

VU l'avis favorable de la commission des finances du 24 novembre 2016,

CONSIDERANT que les crédits ayant été votés par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, le budget supplémentaire de l'exercice 2016 au titre du budget principal qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	1.598.279,07 €
Section d'investissement	2.136.853,93 €
Total budget supplémentaire	3.735.133,00 €
Dont mouvements réels.....	3.007.830,82 €
Dont mouvements d'ordre	727.302,18 €

CONSIDERANT que les crédits par chapitres budgétaires sont adoptés conformément au tableau joint :

Section de fonctionnement

En dépenses

011-Charges à caractère général.....	4.710.902,00
012-Charges de personnel.....	124.000,00
65-Autres charges de gestion courante	753.482,00
67-Charges exceptionnelles.....	+10.000,00
014-Atténuations de produits.....	+10.958,00
002-Résultat déficitaire reporté (CCCSM).....	+613.518,89
023-Virement à la section d'investissement.....	+727.302,18

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20161129-124000000-DE
Date de télétransmission : 07/12/2016
Date de réception préfecture : 07/12/2016

Total dépenses de fonctionnement 1.598.279,07

En recettes

73-Impôts et taxes -4.780.402,00
74-Dotations et participations +5.865.173,47
002-Résultat excédentaire reporté (CAVM) +517.507,60
Total recettes de fonctionnement 1.598.279,07

Section d'investissement

En dépenses

20-Immobilisations incorporelles +15.000,00
21-Immobilisations corporelles +55.000,00
23-Immobilisations corporelles en cours +513.507,60
001-Solde d'exécution reporté (CAVM) +354.866,30
RAR de dépenses d'investissement (CAVM) +1.198.480,03
Total dépenses d'investissement 2.136.853,93

En recettes

10-Dotations fonds divers et réserves +1.108.907,17
001-Solde d'exécution reporté (CCCSM) +143.794,58
RAR de recettes d'investissement (CAVM) +156.850,00
023-Virement de section de fonctionnement +727.302,18
Total recettes d'investissement 2.136.853,93

DELIBERE,

APPROUVE le budget supplémentaire de l'exercice 2016 du budget principal tel que présenté ci-joint.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,


Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20161128-D16-192-DE
Date de télétransmission : 07/12/2016
Date de réception préfecture : 07/12/2016